

Société Tchadienne des Eaux :

« Accompagner le gouvernement dans les réformes »

Le Conseil d'administration de la Société tchadienne des eaux (STE), dirigé par le ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Sidick Abdelkérîm Haggar, s'est tenu le jeudi 10 août 2017 au siège de l'entreprise. La réunion a décidé des réformes à appliquer. Parmi ces réformes, l'augmentation du prix du mètre cube d'eau qui passe de 105 F CFA à 200 F CFA (presque le double), l'appel à la concurrence pour tous les postes (de la direction générale aux directions techniques) avec un contrat de performance ainsi que l'extension, à moyen terme, du réseau aussi bien dans la capitale que dans 6 nouvelles villes. Interrogé par L'Info, le secrétaire général de l'Association de défense des droits des consommateurs (ADC), Daouda Elhadj Adam, exhorte les consommateurs à accompagner le gouvernement dans lesdites mesures tout en plaidant pour leur application effective.

L'Info : Lors du Conseil d'administration de la Société tchadienne des eaux (STE) tenu le 10 août 2017, beaucoup de décisions ont été prises. Quelles sont-elles précisément et vont-elles dans l'intérêt des consommateurs que vous défendez ?

Daouda Elhadj Adam : L'Association de défense des droits des consommateurs (ADC), au nom des consommateurs, est très honorée de faire partie du Conseil d'administration de la STE. L'eau c'est la vie, et aujourd'hui, elle est un problème majeur de la population. Sans eau, il n'y a pas de vie, sans eau, la vie n'a pas de sens. Nous sommes donc honorés d'être conviés à cette réunion au cours de laquelle d'importantes décisions ont été prises. Parmi celles-ci, il y a l'engagement du gouvernement à réformer la STE afin de la rendre plus dynamique. Il y a des réajustements internes ainsi que des recrutements à faire sur la base de l'appel à la concurrence, parce qu'à ce niveau, il est désormais question de placer l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. Nous saluons cette nouvelle orientation du gouvernement dans ce domaine-là surtout concernant le service public. On enregistre beaucoup d'échecs dans les sociétés d'Etat et dans les structures publiques parce qu'on n'y nommait pas l'homme qu'il faut. Il y a donc des recrutements à faire afin de doter les fonctions opérationnelles stratégiques des profils bien donnés. Un autre élément important pour la STE a consisté à rappeler les différents processus de réformes pour que tous les administrateurs sachent la nouvelle orientation du gouvernement. La qualification de l'eau a été un élément à relever. Pendant plus d'une vingtaine d'années, la politique de l'eau en matière de tarification n'a pas changé. Il est vrai que lorsque vous analysez les nouveaux tarifs de l'eau, vous constatez qu'il y a une augmentation du tarif du mètre cube. Même si cette augmentation peut nous paraître paradoxale au niveau de l'ADC, nous pensons qu'il est important de réviser la structure et le prix de l'eau. Aujourd'hui, quels sont les consommateurs défavorisés ou la grande masse qui a accès à l'abonnement à l'eau ?

Quelle démarche compte entreprendre l'ADC pour amener le gouvernement à rendre ce produit vital accessible tant par son prix que par son extension à toute la population ? Pour le moment, le réseau de la STE ne couvre même pas toute la capitale et en province c'est encore pire non.

Pour nous, le grand défi des consommateurs n'est pas cette petite proportion de Tchadiens qui sont des consommateurs moyens habitant les quartiers résidentiels, ayant des moyens et donc un pouvoir d'achat, des piscines à domicile et utilisant des jardins privés. La préoccupation est la grande masse qui utilise jusqu'à maintenant l'eau des forages, des bornes-fontaines ou des puits traditionnels.

Pour nous, le grand défi est de chercher à accompagner le gouvernement dans le financement des plans d'urgence, des plans d'investissement pour que le consommateur tchadien habitant par exemple les quartiers Walia, Gassi, Atrone ou Gaoui à N'Djaména

puisse avoir un robinet chez lui ; il faut qu'il y ait dans chaque habitation de la capitale un branchement. C'est cela le défi. Le fait de laisser seulement une minorité avoir accès à de l'eau de la STE à des prix très bas ne nous convient pas. L'ADC a eu à mener des études à ce sujet depuis 2003 ; des études qui ont démontré que les abonnés de la STE de N'Djaména sont plus favorisés en termes de prix de l'eau parce que le mètre cube est à 105 F CFA alors qu'un consommateur de la capitale qui s'alimente aux bornes-fontaines installées par la mairie dans les quartiers périphériques achète le mètre cube à plus de 450 F CFA, donc 4 fois plus cher. Nous avons dénoncé cet écart de prix et cette absence d'équité. Nous pensons qu'il est important que l'Etat corrige cet écart afin que les pauvres ne paient pas l'eau plus cher que les riches et aisés. C'est une question de justice sociale. Il ne faut pas que l'Etat subventionne de manière anormale le prix de l'eau en faveur d'une catégorie de gens plus ou moins aisés. Le prix du mètre cube d'eau est désormais fixé à 200 F CFA, mais l'Etat ne peut pas continuer à vendre cette denrée à un prix qui favorise des gens qui ont un pouvoir d'achat élevé.

Pour nous, ces prix sont appelés à être révisés. Nous ne sommes donc pas d'accord avec cette question de tranche sociale. Nous sommes préoccupés et décidés à pousser le gouvernement à mobiliser les ressources aussi bien internes qu'externes et à motiver les partenaires à faire des extensions, à changer les anciennes canalisations en amiante-ciment qui sont sources de maladies dans la ville. Il faut accompagner les mesures préconisées. Leur mise en œuvre va se faire à partir du 1er janvier 2018. Il y a du temps pour amener les consommateurs à accompagner le gouver-

nement dans ces réformes. Il ne faut pas que ceux-ci disent que ces réformes ou cette augmentation du prix de l'eau au mètre cube est effectuée par plaisir. Nous disons qu'elle est juste et nous devons tous, en tant que consommateurs, exiger du gouvernement l'exten-



Ph. Kouago / ATPE

sion du réseau d'adduction de l'eau. Lorsque nous prenons de nos jours le réseau de la STE, il ne comprend même pas 30 000 abonnés. Or, dans certains pays, ce sont 500 000, 800 000 voire 1 000 000 de personnes qui sont abonnées au secteur de l'eau dans une ville. Chaque maison doit avoir un branchement d'accès à l'eau, c'est cela le leitmotiv de notre plaidoyer. A partir de là, nous allons jouer sur la tranche sociale parce que nous disons qu'il faut 10 mètres cubes pour un ménage moyen qui a besoin de l'eau pour se laver, faire la lessive, la vaisselle, etc.

Avez-vous un message à lancer à l'endroit des consommateurs pour d'éventuelles dispositions à prendre ou d'actions à mener par rapport à ce nouveau prix du mètre cube d'eau ? Et si oui, lesquelles ?

Nous devons dire aux consommateurs que l'eau c'est la vie, c'est le vecteur-clé de la santé. Si l'eau que nous consommons est polluée, il va de soi que nous soyons malades. Aujourd'hui, la plupart des maladies que nous contractons sont dues à l'eau souillée. Tout le monde sait que le réseau d'adduction d'eau potable de la STE, même si la production du château est de bonne qualité et contrôlée, du fait que la tuyauterie qui l'alimente et la manière avec laquelle les consommateurs la conservent dans les jarres, cette eau pose problème, elle n'est pas propre. Nous demandons aux consommateurs d'accompagner les réformes gouvernementales, de ne pas protester pour protester. Nous les appelons à être plutôt davantage vigilants et à se mobiliser afin d'amener le gouvernement à étendre le réseau d'eau dans les quartiers périphériques afin que la tranche sociale soit raisonnable, que le pauvre paie l'eau moins cher. Ces consommateurs doivent comprendre que les forages sont des solutions palliatives et non durables. Ces forages ne respectent pas les normes qui consistent à les installer à plus de 10 mètres des fosses septiques. Ce que peu de gens respectent. Les Tchadiens doivent pousser leur gouvernement et à travers lui, les partenaires, à mettre des moyens financiers et matériels consistants pour étendre le réseau et rendre un service de qualité. Notre santé en dépend, parce que la plupart des maladies sont d'origine hydrique. Et de notre point de vue, c'est cela aussi le développement.

Interview réalisée par

Riamian Doumtoloum Ghislain



Ph. Kouago / ATPE